



SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire ou spéciale qui sera tenue mardi, le 10 juillet 2018 à 19 :30 heure, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande # 2018-06-0018 pour émettre un permis (#2018-06-0113) afin de:

- Planter une piscine hors-terre à 1,5 mètre de la limite du lot alors qu'en vertu du Règlement de zonage numéro 185, les piscines hors terre doivent être implantées à une distance minimale de 2 mètres des limites de propriété.

Cette demande est localisée 1374, rue Principale, Saint-Michel (lot 3 992 465 Cadastre du Québec), zones A-9, A-10 et RID-2.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce 22^e jour du mois de juin 2018.

Signé: (s) Caroline Provost
Secrétaire-trésorière adjointe